

Ré, entre sel et terre

À la fin du Moyen Âge, les marais de Saintonge commençant progressivement à s'envaser, ceux de l'île de Ré prirent alors le relais.

En 1789, les habitants de l'île de Ré écrivaient dans l'un de leurs cahiers de doléances : « Une partie du sol de cette île n'est que du sable pur vomé par la mer. L'autre n'est qu'une vase qu'elle dépose dans les baies ».

Sur les sables, ils faisaient pousser de l'orge et des vignes. Et dans les vases, ils avaient aménagé entre les XV^e et XVII^e siècles des marais salants puisque les conditions naturelles (du soleil, du vent, peu de pluies) étaient propices et que l'évolution du rivage venait alors de créer là une idéale et vaste baie presque fermée, le Fier d'Ars. Le succès des marais

salants rétais fut favorisé par trois autres avantages. Le premier, c'est que Ré pouvait prendre, au bon moment, le relais des marais jusqu'alors très productifs, mais de plus en plus envasés, du reste de l'Aunis et de la Saintonge. Deuxième avantage : le sel rétais était facile à vendre puisque l'île était, très opportunément, presque toute tournée vers le pertuis de Bretagne, ce large passage où les navires de l'Europe du Nord avaient l'habitude de venir chercher leurs vins. Troisième avantage : ce sel n'était pas le plus cher puisque Ré jouissait sous l'Ancien régime de privilèges commerciaux particuliers, du fait de la difficulté de vivre et travailler sur ces terres inhospitalières.

Et, à Ré comme ailleurs, l'eau de mer se transformait (et se transforme toujours) en sel selon un procédé perfectionné sur ces côtes atlantiques entre Antiquité et Moyen Âge et comportant trois phases qui se déroulent pendant l'été.

La première est la décantation : son débit réglé par une buse, l'eau arrive par un ruson jusqu'à l'essai fermant le vasais **5**, un grand bassin où la salinité encore faible permettait d'élever des anguilles pour la pêche **6**.

La deuxième phase est la concentration qui accentue la salinité : à travers le « gros mât » **7** (percé de trous permettant de régler le débit de l'eau), l'eau purifiée passe dans les métières **8** (c'est à partir de là que l'évaporation commence) de plus petits et moins profonds bassins longitudinaux, divisés eux-mêmes en conches **9**.

La troisième et dernière phase est la cristallisation : à travers l'amissaunée **10**, l'eau très salée aboutit aux champs de marais **11**, bassins géométriques très peu profonds qui ont longtemps appartenu aux maîtres des marais, nommés bourgeois au XIX^e siècle avant que les sauniers qui travaillaient là en récupèrent la propriété au début du XX^e siècle. L'eau y passe par les tables muantes ou muants **12**, les nourrices **13**, puis les aires saunantes **14**, d'où le sel est ramassé sur le grand chemin **15** au milieu, puis entreposé en pilots **16** sur les bosses environnantes (où l'on pouvait faire pousser des céréales **17**).

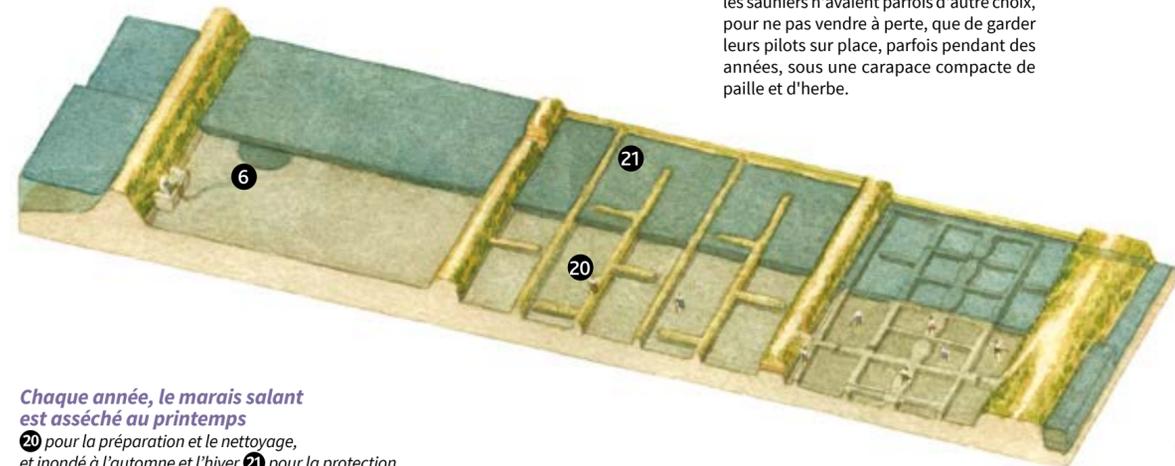
De là, il était transporté à dos de bêtes vers les charges **18** (quais sommaires) et transbordé vers les navires par de petites barques, les allèges **19**.

Avant le passage en coopérative au milieu du XX^e siècle et la création de stocks pour atténuer les brutales variations de cours, les sauniers n'avaient parfois d'autre choix, pour ne pas vendre à perte, que de garder leurs pilots sur place, parfois pendant des années, sous une carapace compacte de paille et d'herbe.



Quelques outils de la saunaison

Le sel ramassé grâce au souvron **1** est entassé en pilot **2**. De là, par bazennes **3**, on remplit les basses **4** qu'un âne portera jusqu'à la charge.



Chaque année, le marais salant est asséché au printemps

20 pour la préparation et le nettoyage, et inondé à l'automne et l'hiver **21** pour la protection.

À lire : "Découverte du marais salant rétais", Lucette Noviel-Moreau et Michèle Pelin, "Cahiers de la Mémoire" n°4 (1981/1993), "Sels et sauniers d'hier et d'aujourd'hui", Pierre Tardy, Groupement d'études rétaises (1987).



Ci-dessus, l'extension successive des marais salants : en mauve, avant le XVII^e siècle, en bleu au XVII^e siècle, en vert fleuri du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, en vert clair depuis le milieu du XVIII^e siècle.

STUDIO DIFFÉREMENT

© Studio Différement 2019
Texte : Jean de Saint Blanquat
Illustrations : Philippe Biard
Merci à l'Ecomusée du Marais Salant pour son aide précieuse.